

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 022 – COUPE SCHMIDLIN MESSIEURS 2026

DIVISION 1 – POULE D

Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 11/01/2026

53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 *	/ 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1
53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 1
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 *	/ 53 37 0420 JS. METTRAY 1

Journée 2 - 18/01/2026

53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1
53 37 0420 JS. METTRAY 1 *	/ 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1
53 37 0570 ES. OESIENNE 1 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1

Journée 3 - 25/01/2026

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1
53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 1
53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1 *	/ 53 37 0420 JS. METTRAY 1

Journée 4 - 01/02/2026

53 37 0570 ES. OESIENNE 1 *	/ 53 37 0420 JS. METTRAY 1
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 *	/ 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1
53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 *	/ 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1

Journée 5 - 08/02/2026

53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 1
53 37 0420 JS. METTRAY 1 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1

53 37 0566	AS CHANCEAUX 1	TOUZET	Philippe	06 13 25 00 14	p.touzet@live.fr
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 1	LABRUNE	Thibault	06 12 67 01 69	thibault.lbr@gmail.com
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1	CHARRAUD	Yannick	06 60 41 39 25	yannick.charraud@gmail.com
53 37 0004	TC SAVIGNEEN 1	DUPIN	Stephane	06 79 57 38 18	st.dupin@wanadoo.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 1	VEYRINAS	Jean-Claude	06 18 48 20 92	jeanclaude.veyrinas@gmail.com
53 37 0420	JS. METTRAY 1	DELAGE	Thomas	07 62 54 73 26	tdelage8@gmail.com

(Règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 - Cette compétition est réservée aux joueurs Non Classés, classés 40, 30/5 et 30/4, à la date du mardi 02 décembre 2025 et nés avant le 01/01/2015.
Néanmoins si au 06 janvier 2026 un joueur monte en classement 30/03 ou mieux, peut participer à cette compétition. (ex : joueur classé 30/4 en décembre et classé 30/2 en janvier peut jouer)

Tout joueur ayant eu un classement 30/2 ou mieux dans sa carrière avant la date d'inscription, ne peut participer à cette compétition.

☞ La participation à cette compétition nécessite de la part des joueurs d'être **impérativement en possession de la licence 2026**

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 2 : au meilleur des 2 manches avec **jeu décisif et super jeu décisif en 10 points en guise de troisième manche**.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. **Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

3 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

4 – Forfait équipe : Deux forfaits pour une même équipe entraînent un forfait général de cette dernière.

5 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement).

6 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match.

7 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

8 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.